

**SIEGE**

70-72 cours de la Libération et du Général de Gaulle

38100 Grenoble

Tél. : 04 76 23 90 64 - Fax : 04 76 21 02 85

Courriel : [direction@ajhiralp.org](mailto:direction@ajhiralp.org)

**APPEL A CANDIDATURE**  
**L'Association recrute pour ses Chantiers d'Insertion**  
**Un Encadrant Technique (H/F) pour**  
**un poste (1 ETP) en Contrat à Durée Indéterminée**  
**A pourvoir de suite**

**POSTE : Secteur Espace Vert**

Au sein du Pôle Socio-Judiciaire et dans le cadre de son Chantier d'insertion (les Chantiers du Drac), vous assurez l'encadrement d'une équipe de plusieurs salariés en contrat d'insertion.

Vous contribuez dans le cadre d'une démarche éthique et déontologique, à créer les conditions pour que les personnes encadrées aient les moyens d'acquérir des compétences professionnelles et d'apprendre ou de réapprendre les règles nécessaires à l'exercice d'une activité professionnelle

Vous serez placé sous l'autorité hiérarchique du Directeur du Pôle Socio-Judiciaire.

**ACTIVITES :**

- ✓ Accompagnement et Encadrement des personnes sous-main de justice sur les Chantiers d'Insertion

**MISSION :**

- ✓ Aménagement et entretien des espaces verts ou des bordures de voiries, selon les règles de sécurité et la réglementation environnementale,
- ✓ Aménagement possible de petit ouvrage maçonnés et installation de mobilier urbain,
- ✓ Organiser, planifier et effectuer la réalisation des chantiers d'espaces verts
- ✓ Encadrer une équipe de salariés en insertion,
- ✓ Veiller à l'application et au respect des consignes de sécurité et au bon déroulement du chantier,
- ✓ Travailler en équipe et en collaboration avec la ou le chargé(e) d'insertion professionnelle,
- ✓ Participer au développement de l'activité par la prospection de nouveaux clients,
- ✓ Maintien du lien avec les donneurs d'ordre, en coordination avec le directeur,
- ✓ Etablir des devis pour les achats de matériel et/ou pour intervention d'entreprise

**QUALITES REQUISES :**

- ✓ Savoir rendre compte à sa hiérarchie
- ✓ Ecoute et disponibilité
- ✓ Savoir planifier et coordonner les interventions
- ✓ Application stricte des consignes de sécurité
- ✓ Rigueur et autonomie dans le travail.
- ✓ Aptitude à la communication et au management
- ✓ Travail en équipe
- ✓ Capacités relationnelles et d'analyse de situations de travail

**QUALIFICATIONS PARTICULIERES :**

- ✓ Diplôme d'Etat d'Educateur Technique Spécialisé -DEET- et celui de moniteur d'atelier avec le Certificat de Qualification des Moniteurs d'Atelier -CQMA-
- ✓ CAP ou expérience significative en travaux paysager ou bâtiment/second œuvre.
- ✓ Permis B obligatoire

**HORAIRES ET LIEU DE TRAVAIL :**

**Horaires** : 35 heures par semaine selon cycle de travail préalablement défini

**Lieu** : Grenoble et agglomération

**Rémunération** : Selon qualification et ancienneté. Convention Collective NEXEM

**Candidature (Diplôme-CV-LM) à déposer auprès du Directeur du Pôle : [directeur.psi@ajhiralp.org](mailto:directeur.psi@ajhiralp.org)**